

2025

Rapport transition écologique Ville de Bayeux

Bilan des correspondants environnement

┌ Soucieuse de préserver la richesse de son patrimoine bâti et naturel, de continuer à embellir son cadre de vie mais aussi de s'inscrire dans un processus d'amélioration continue, la Ville de Bayeux a formalisé son action dans sa charte de développement durable. Adoptée en mars 2021, celle-ci compte 10 engagements et 56 actions, conciliant préservation de l'environnement, développement économique et cohésion sociale.

Chaque année, les correspondants environnement, nommés au sein du conseil municipal, dressent le bilan des actions menées. └

PROTÉGER NOTRE PLANÈTE

Le document que vous tenez entre les mains pourrait n'être qu'une simple formalité administrative. Pourtant, il revêt une portée bien plus large.

En effet, la réglementation impose depuis 2010 aux collectivités de plus de 50 000 habitants la production d'un rapport annuel sur leur situation en matière de développement durable. Composée de moins de 15 000 habitants, notre commune n'y est donc pas légalement tenue.

Nous avons néanmoins fait le choix d'élaborer ce document, afin de marquer clairement l'importance que nous accordons aux enjeux de transition environnementale et de rendre compte, en toute transparence, des actions que nous menons en ce sens.

D'abord parce que nous avons de quoi être fiers du travail déjà accompli. Surtout parce que nous voulons aller plus loin, et que nous avons besoin, pour cela, de mesurer où nous en sommes et comment nous avançons.

Ce rapport de transition écologique et sociale est donc bien plus qu'un simple exercice de conformité. Il constitue une opportunité de donner à voir, de manière lisible et rassemblée, l'ensemble des politiques que nous menons. Les équipes ont su en faire un outil à la fois d'évaluation et de référence, accessible et structurant, loin d'un simple catalogue de réalisations. Je tiens ici à remercier chaleureusement celles et ceux qui ont contribué à son élaboration.

L'année 2025 illustre concrètement cette dynamique. Elle confirme notre engagement dans la transition énergétique avec le développement des réseaux de chaleur et l'accompagnement renforcé à la rénovation des logements. Elle marque aussi une étape importante dans notre capacité d'adaptation au changement climatique, avec des actions concrètes sur les îlots de chaleur, la désimperméabilisation et la végétalisation de la ville.

Nous poursuivons également la transformation de nos mobilités, la préservation de la biodiversité et la réduction de notre empreinte environnementale, à travers des actions très concrètes sur le terrain, du centre-ville aux quartiers.

Enfin, la Ville s'engage dans l'exemplarité de son action publique : sobriété énergétique, évolution des pratiques internes, commande publique responsable et mobilisation des agents.

La transition écologique est un enjeu majeur de notre époque. Les défis environnementaux auxquels nous nous retrouvons confrontés se révèlent nombreux et urgents, la prise de conscience et les attentes des citoyens fortes et il apparaît essentiel de prendre des mesures pour protéger notre planète, pour les générations futures. Il ne s'agit plus d'une option mais d'une nécessité.

Parce que cette transition est collective, nous continuerons à la construire avec l'ensemble des acteurs du territoire et les habitants.

Ce rapport présente un état des lieux des actions déjà engagées et les perspectives afin de faire de Bayeux une ville plus durable encore. Il vous sera diffusé chaque année. Nous vous en souhaitons une agréable découverte.

Arnaud Tanquerel, Maire de Bayeux,

Sommaire

Transition énergétique et lutte contre le changement climatique P5

Raccordement et développement des réseaux de chaleur.....	
Aides à l'amélioration de l'habitat.....	
Accueil d'un atelier sur « la rénovation du bâti dans les centres anciens	
Plan canicule et plan hivernal.....	
Étude relative à l'identification et la caractérisation des îlots de chaleur et de fraîcheur urbains.....	
Une offre culturelle pour sensibiliser aux changements climatique	

Développement des mobilités durables et actives P10

Piétonisation du centre-ville.....	
Une heure de stationnement offerte pour les véhicules à faibles émissions.....	
Un réseau de bornes de recharge électrique	
Mobilité solidaire au sein des espaces socio-culturels.....	
Accompagnement à la mobilité avec Mobyliis	
Bayeux ville depart du Tour de France	

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources P13

Gestion différenciée des espaces verts.....	
Lutte contre les frelons asiatiques.....	
Désimperméabilisation et végétalisation de la ville.....	
Végétalisation des cimetières	
Désimperméabilisation du plateau d'évolution Argouges	
Plantation d'arbres en végétalisation	

Consommation et production durables P18

Un jardin permacole biologique pour alimenter les cantines et sensibiliser les élèves	
Déploiement de composteurs collectifs en pied d'immeuble	
Collecte et valorisation des sapins de Noël.....	
Sensibilisation des habitants à la consommation responsable.....	

Une collectivité écoresponsable et exemplaire P20

Le Collégium : un modèle de mutualisation et de sobriété	
Suivi des consommations et programme d'efficacité énergétique	
Développement des énergies renouvelables sur le patrimoine de la Ville.....	
Rénovation du parc d'éclairage public.....	
Élaboration d'un plan de déplacement administration.....	
Intégration de critères environnementaux dans les appels d'offres.....	
Numérique responsable.....	
Transition écologique des grands événements culturels	
Formation des agents à la transition écologique et la sobriété	

Complémentarités et partenariats avec Bayeux Intercom P25

Complémentarités et partenariats avec Ter'Bessin P26

LES 10 ENGAGEMENTS DE LA CHARTE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**Contrôler
et améliorer
la qualité de l'air**



**Favoriser
les comportements
citoyens dans
la consommation locale**



**Garantir la prise
en compte de la démarche
de développement
durable au sein
des projets de la Ville**



**Développer les
transports doux
et écologiques**



**Concilier
économie locale
et environnement**



**Sensibiliser
les Bayeusains
à la protection
de l'environnement**



**Maîtriser
les consommations
d'énergie et favoriser
l'utilisation des énergies
renouvelables**



**Concilier
urbanisme
et environnement**



**Préserver et valoriser
nos ressources
en eau**

Charte disponible
sur bayeux.fr

Rubrique
Bayeux pratique
> Environnement



**Poursuivre
l'optimisation
de la gestion
des déchets
ménagers**

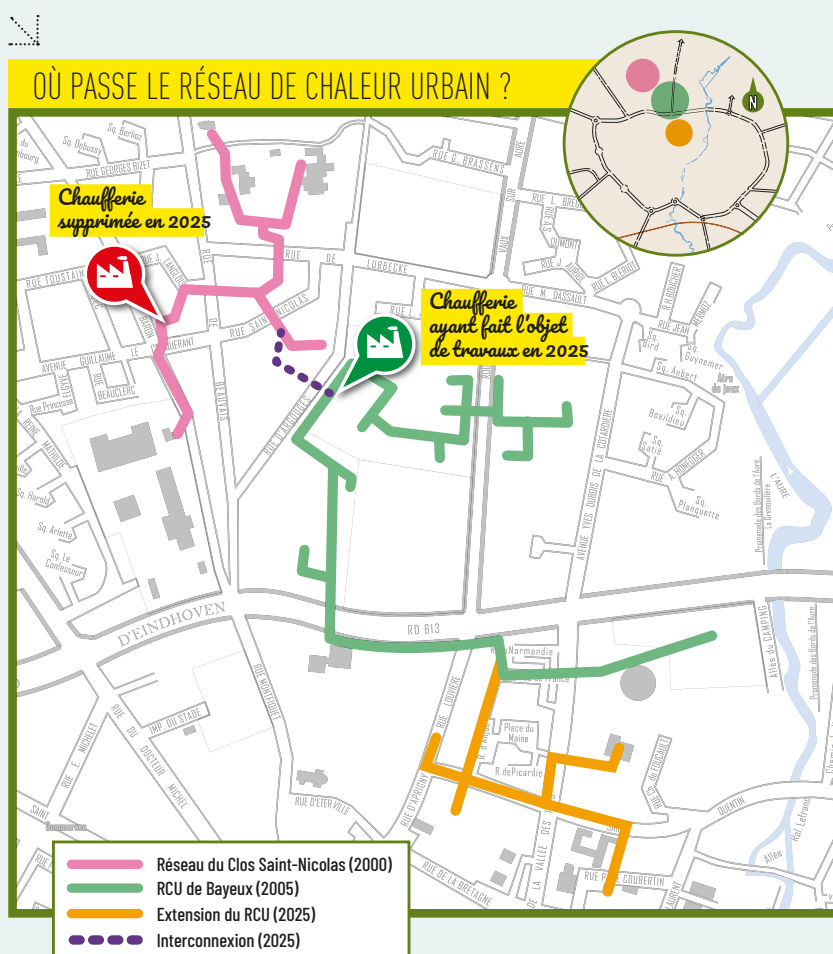
Transition énergétique et lutte contre le changement climatique



Raccordement et développement des réseaux de chaleur

La Ville de Bayeux était jusqu'en 2024 couverte par deux réseaux de chaleur alimentés au bois. Le réseau de Inolya alimentait 500 logements et le lycée Arcisse de Caumont, tandis que la chaufferie de la Ville de Bayeux alimentait 500 autres logements, le centre aquatique intercommunal Auréo et le complexe sportif Eindhoven.

Les deux réseaux ont ainsi été interconnectés en 2024, en ne conservant qu'une seule chaufferie, qui a par ailleurs été mise aux normes afin d'améliorer le filtrage des polluants atmosphériques. Pour permettre à davantage d'équipements et de logements de bénéficier des infrastructures du réseau de chaleur urbain – et répartir les charges fixes entre un plus grand nombre d'abonnés – **le réseau a été étendu en 2025**. Les travaux menés ont ainsi permis de raccorder la salle Yvan Mainini, le manoir d'Aprigny, le centre des Finances publiques, la résidence autonomie Clemenceau, le groupe scolaire Louise Laurent, le futur Pôle Santé de la Vallée des Prés, le laboratoire St Quentin, la résidence Le Clos des Pommiers et le futur F.J.T. Durant l'automne, une ultime intervention sur la chaufferie de la rue d'Argouges a permis l'installation d'un récupérateur de chaleur sur les fumées et sa pompe à chaleur.





Aides à l'amélioration de l'habitat

La Ville de Bayeux soutient Bayeux Intercom dans sa politique d'accompagnement à la rénovation énergétique des logements. Deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ont été mises en place en avril 2022 par Bayeux Intercom : l'une pour l'ensemble du territoire intercommunal et l'autre pour le renouvellement urbain de Bayeux et de Port-en-Bessin-Huppain. Elles permettent aux propriétaires de rénover, d'améliorer ou d'adapter leur logement jusqu'en avril 2027.

Les champs d'intervention et d'accompagnement sont multiples : adaptation des logements à la perte d'autonomie pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite, réduction des consommations énergétiques et lutte contre l'habitat indigne et dégradé. Pour cela, Bayeux Intercom, les Villes de Bayeux et de Port-en-Bessin-Huppain et leurs partenaires offrent aux propriétaires privés la possibilité de bénéficier d'aides financières ainsi que d'un accompagnement technique, personnalisé et gratuit par le groupement CDHAT/Soliha, « Mon Accompagnateur Rénov' ».

La Ville de Bayeux contribue au dispositif avec une enveloppe dédiée initiale de 154 500 euros sur 5 ans. Cette enveloppe a été revue à la baisse de 33 000 € suite à la diminution de certains objectifs, tel que validé en conseil municipal du 04 avril 2025.

En 2025, grâce à ces dispositifs et aux aides financières mobilisables, 31 familles ont obtenu un financement pour réhabiliter leur logement sur la ville de Bayeux, soit :

- plus de 1 113 195 € de travaux ;
- près de 647 185 € d'aides des collectivités et partenaires, soit en moyenne, 20 877 € de subvention par logement ;
- plus de 267 456 kWh épargnés annuellement, avec un gain énergétique moyen de 63 %.

La rénovation des logements constitue un enjeu majeur pour le centre-ville de Bayeux. Parce qu'il présente des caractéristiques uniques, celui-ci bénéficie d'un dispositif spécifique, l'OPAH-Renouvellement Urbain (RU).

En 2025, grâce à ces dispositifs et aux aides financières mobilisables, quinze familles ont obtenu un financement pour réhabiliter leur logement dans le cadre du dispositif OPAH-RU, soit :

- plus de 527 277€ de travaux ;
- près de 262 024€ d'aides des collectivités et partenaires, soit en moyenne, 17 468 € de subvention par logement ;
- plus de 102 909 kWh épargnés annuellement, avec un gain énergétique moyen de 61 %.

De nombreuses actions de promotion du dispositif ont été proposées en 2025 : stands sur le marché de Bayeux le samedi matin, distribution de flyers au repas des aînés de Bayeux, information au goûter spectacle du CCAS de Bayeux...

Renseignements :

- par téléphone au 02 31 53 73 73, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
- par mail : agence14@cdhat.fr



Accueil d'un atelier sur « la rénovation du bâti dans les centres anciens »

L'association Sites & Cités remarquables de France et l'Anah ont organisé à Bayeux leur 7^e atelier de travail, le 4 mars 2025.

Ces ateliers ont pour objectif d'**identifier les difficultés rencontrées lors d'opérations de réhabilitation** tout immeuble en centre ancien et d'analyser leurs coûts à travers l'étude de cas concrets.

Les collectivités d'Alençon, d'Elbeuf et de Rouen Métropole et la Région Normandie ont pu témoigner de leurs expériences tout au long de cette journée à Bayeux.



Plan canicule et plan hivernal

Le CCAS de Bayeux est un acteur majeur de la solidarité communale, notamment par le **soutien aux familles dans leurs dépenses d'énergies**. Ainsi en 2025, près de 1 200 € (soit une hausse de 400 % par rapport à 2024) d'aides exceptionnelles ont été versées à des familles qui n'arrivaient plus à régler leur facture d'énergie.

De plus la Ville de Bayeux propose une aide personnalisée pour les personnes de plus de 65 ans ou souffrant d'un handicap et/ou fragilisées :

- du 1^{er} juin au 15 septembre, en cas de déclenchement des niveaux « Alerte Canicule » ou « Mobilisation maximale » prévus au plan canicule ;
- du 1^{er} novembre au 31 mars, en cas de déclenchement des alertes « temps froid », « grand froid » ou « froid extrême ».

Dans ce cas, **le CCAS prend contact avec les personnes inscrites sur la liste pour s'assurer que tout va bien, rappeler les bonnes pratiques et proposer un passage des bénévoles de la Croix Rouge qui peuvent, au besoin, livrer du matériel (packs d'eau, ...)**

En 2025, 40 personnes étaient inscrites au registre de recensement des personnes les plus vulnérables.

Les personnes concernées peuvent s'inscrire à tout moment sur le registre de recensement des personnes les plus vulnérables en appelant au 02 31 51 60 73 ou en envoyant un mail à l'adresse ccas@mairie-bayeux.fr. Des formulaires d'inscription sont également disponibles au CCAS de Bayeux, 40 rue du Docteur Michel.

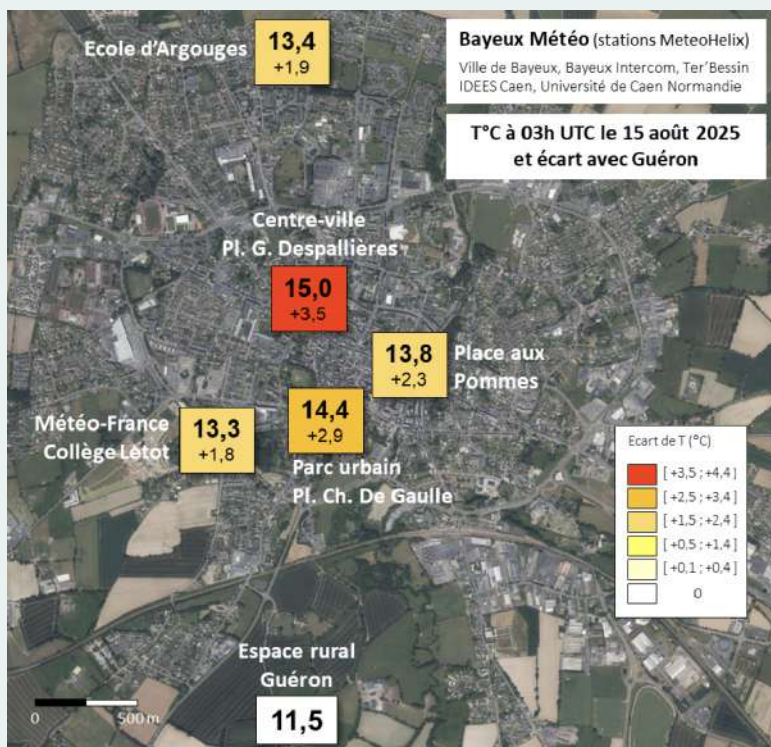


Étude relative à l'identification et la caractérisation des îlots de chaleur et de fraîcheur urbains

Un îlot de chaleur urbain (ICU) est un secteur urbanisé où les températures sont plus élevées que dans les secteurs environnants. Au-delà d'impacter notre bien-être et notre sommeil, l'exposition prolongée à de fortes températures présentes des risques pour notre santé, et particulièrement celle des personnes vulnérables. L'Université de Caen Normandie, la Ville de Bayeux, Bayeux Intercom et Ter'Bessin se sont rapprochés en vue d'identifier, de qualifier et caractériser les îlots de chaleur et de fraîcheur présents sur Bayeux.

L'étude s'appuie notamment sur l'installation de 6 stations météorologiques (dont 3 installées en 2025) et 2 anémomètres sur des sites distincts aux profils volontairement éloignés : zones minéralisées, espaces verts urbains, campagne...

Les données relevées en 2025 ont mis en évidence la présence du phénomène d'ICU sur la ville de Bayeux pouvant générer des écarts de plus de 4°C notamment entre la Place Gauquelin et la référence campagne à Guéron, avec une occurrence plus élevée en été. Par temps clair et calme, sous l'action du soleil on observe de jour une accumulation de chaleur dans les matériaux urbains (bâtiments, revêtements) et sa lente restitution durant la nuit, occasionnant la formation d'un ICU. Au contraire la pluie et la couverture nuageuse sont des facteurs temporisant de l'ICU. Ainsi le printemps et l'été 2025 ont été très propices à des ICU marqués à travers la présence plus fréquente qu'en 2024 de temps clairs et calmes.



Cartographie sur la base de relevés effectués la nuit du 15/08/2025 (Unicaen)

Les relevés effectués Place aux pommes montrent également que les brises de campagne remontent depuis le sud de la ville par l'Aure et atténuent l'ICU, mais seulement par temps calme. En cas de vent en effet, le brassage de l'air annihile l'effet "couloir de fraîcheur".

Ce travail d'exploration et de recherche se prolongera en 2026, et permettra de mesurer l'impact des travaux de désimperméabilisation menés à Argouges mais aussi de décliner d'autres actions d'adaptation aux changements climatiques.

Station météo installée
Place de Gaulle



Une offre culturelle pour sensibiliser aux changements climatiques

Après l'évènement « Ô Terre » en 2024, la saison culturelle de la Halle aux grains continue de proposer **un rendez-vous artistique qui éveille aux problématiques environnementales.**

En février, c'est le spectacle « **Nous Étions La forêt** » qui fût accueilli à Bayeux : une fresque musicale qui interroge la vulnérabilité des écosystèmes forestiers face à la catastrophe climatique et nos propres rapports à l'épuisement des/de nos ressources. Ce fut également l'occasion d'établir un lien avec la réalité du changement climatique à l'échelle locale en invitant la ferme de la Sapinière (Saint-Laurent-Sur-Mer) à témoigner de l'impact du changement climatique dans la production de cidre et jus de pomme.

Développement des mobilités durables et actives



Piétonisation du centre-ville

Dans le cadre du dispositif « Petites villes de demain », la Ville de Bayeux a dessiné un programme d'actions visant à **créer un quartier apaisé**, adapté à la forte fréquentation de ce secteur notamment en période estivale en soirée, et ainsi de répondre aux enjeux de mobilités douces et d'attractivité du centre-ville.

C'est dans ce cadre qu'ont été progressivement instaurées depuis 2020 des **mesures de piétonisation en centre-ville** à travers notamment l'installation de bornes rétractables.

En 2025, la piétonisation a été optimisée à travers :

- Un développement de la piétonisation de la rue Saint-Jean avec une extension jusqu'au 31 décembre ;
- Des équipements complémentaires pour améliorer la visibilité des bornes et la sécurité des usagers (zébra, panneaux d'information, ...) ;
- Des séances sur l'utilisation du dispositif (moyens d'accès, bornes, ...) proposées aux riverains.





Une heure de stationnement offerte pour les véhicules à faibles émissions

Dans une volonté d'inciter à des modes de déplacement à faibles émissions de CO₂, **une heure quotidienne de stationnement est offerte aux propriétaires de véhicules électriques, hybrides rechargeables ou à hydrogène**. Pour en profiter, les conducteurs concernés doivent enregistrer auprès des services de police municipale la carte grise du véhicule portant une des mentions justifiant le classement de celui-ci dans une des catégories susmentionnées.

En 2025, 11 conducteurs ont profité de ce dispositif (abonnement annuel).



Un réseau de bornes de recharge électrique

La **couverture du territoire en infrastructures de recharge pour véhicules électriques** ouvertes au public est un sujet fondamental pour permettre une adoption massive des véhicules électriques.

Dans le cadre de son schéma directeur des infrastructures de recharge, le SDEC Energie a **équipé trois nouveaux sites à Bayeux en 2025** : place de la Lombarderie, parking de la rue Tardif et parking Auréo.

D'autres lieux en études suivront en 2026 : place Saint-Patrice, parking du pôle santé d'Argouges, parking des remparts et Espace Saint-Jean.



Mobilité solidaire au sein des espaces socioculturels

Mobil'Actifs, porté par l'association REVIVRE, et soutenu par le Département du Calvados, vient de s'implanter à Bayeux, au sein de l'espace socioculturel d'Argouges. Il propose, pour trois euros par jour, un véhicule à la location. L'objectif ? **Faire en sorte que la mobilité ne soit pas un frein à la formation ou à la réinsertion dans l'emploi**. Un véhicule est mis à disposition sur le territoire de Bayeux Intercom. Il est disponible à la location (sur prescription d'un travailleur social) pour une durée d'un mois, renouvelable deux fois, pour les habitants de Bayeux Intercom dépourvus de moyens de locomotion, ayant des revenus limités et inscrits dans une démarche active de recherche d'emploi ou de formation. **En 2025, sept personnes habitant Bayeux ont pu en bénéficier**.

Afin d'encourager à utiliser les transports collectifs et le vélo et lever les freins à la mobilité, l'espace Argouges a également organisé :

- **une sortie vélo en famille** (trois familles ont participé) ;
- **deux sorties vélo** pour les adultes qui fréquentent l'espace Argouges (15 participants).



Accompagnement à la mobilité avec Mobyliis

Mobyliis est une plateforme de mobilité située à Vire. C'est un guichet unique destiné à répondre à toutes les questions de mobilité inclusive, proposant des solutions afin de lever les freins liés aux difficultés de mobilité géographique.

L'association a déployé plusieurs projets sur le Calvados et le Bessin financés par le Département, à savoir, sur Bayeux en 2025 :

- **15 accompagnements mobilité** : il s'agit de **rendez-vous individuels pour mener un diagnostic mobilité** avec les personnes. Chaque participant bénéficie d'un premier rendez-vous d'accueil, puis d'un suivi et enfin d'un entretien bilan. Ces rendez-vous individuels sont complétés par des ateliers collectifs ;
- **13 personnes formées au Permis B via l'auto-école sociale** (parcours code & conduite).

La Ville de Bayeux met gratuitement à la disposition de Mobyliis ses salles pour la réalisation de ces projets.



Bayeux ville départ du Tour de France

Le 10 juillet 2025, **le départ de la sixième étape du 112^e Tour de France a été donné depuis Bayeux**. La cité bajocasse a été pour la première fois de son histoire ville de départ de « La grande boucle ».

À cette occasion, **un village « animations »** ouvert à tous était proposé les 9 & 10 juillet sur le parvis de l'Hôtel de Ville et place de la Liberté, avec notamment :

- une présentation du service de location de vélo à assistance électrique Bycycle, **des essais de Bycycle et un parcours draisienné** par Bayeux Intercom,
- **un vélo smoothie et une table vélodrome** (pédaler pour faire avancer son vélo miniature) par le Département du calvados
- **des ateliers de réparation vélo** par l'association Dérailleurs,
- **des démonstrations et initiations au BMX** par le club caennais Ride Skate Park,
- **des clichés sur le quotidien à vélo** au cœur du territoire de Bayeux Intercom par le club photo « Vues du Bessin » ...



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources



Gestion différenciée des espaces verts

La Ville de Bayeux a volontairement adopté depuis plusieurs années et en amont de la réglementation une **politique de préservation de la biodiversité et de gestion différenciée des espaces verts** : arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, transformation en gazon de certains espaces, végétalisation des pieds de murs et d'arbres, mise en place de paillage pour éviter le désherbage, et développement de la flore spontanée dans certaines zones de la ville.

Différentes conventions avec des agriculteurs permettent que les terres agricoles de la Ville soient exploitées pour du fauchage ou du pâturage. Cela permet à la fois la présence d'animaux en ville mais aussi le maintien de terres agricoles en zone urbaine. Ainsi **seize moutons d'Ouessant occupent une partie de l'année le terrain municipal de la coulée verte, au cœur du quartier Argouges**. Un espace devenu ainsi éco-pâturage avec des animaux qui participent de manière naturelle à l'entretien de la zone tout en animant la vie locale.





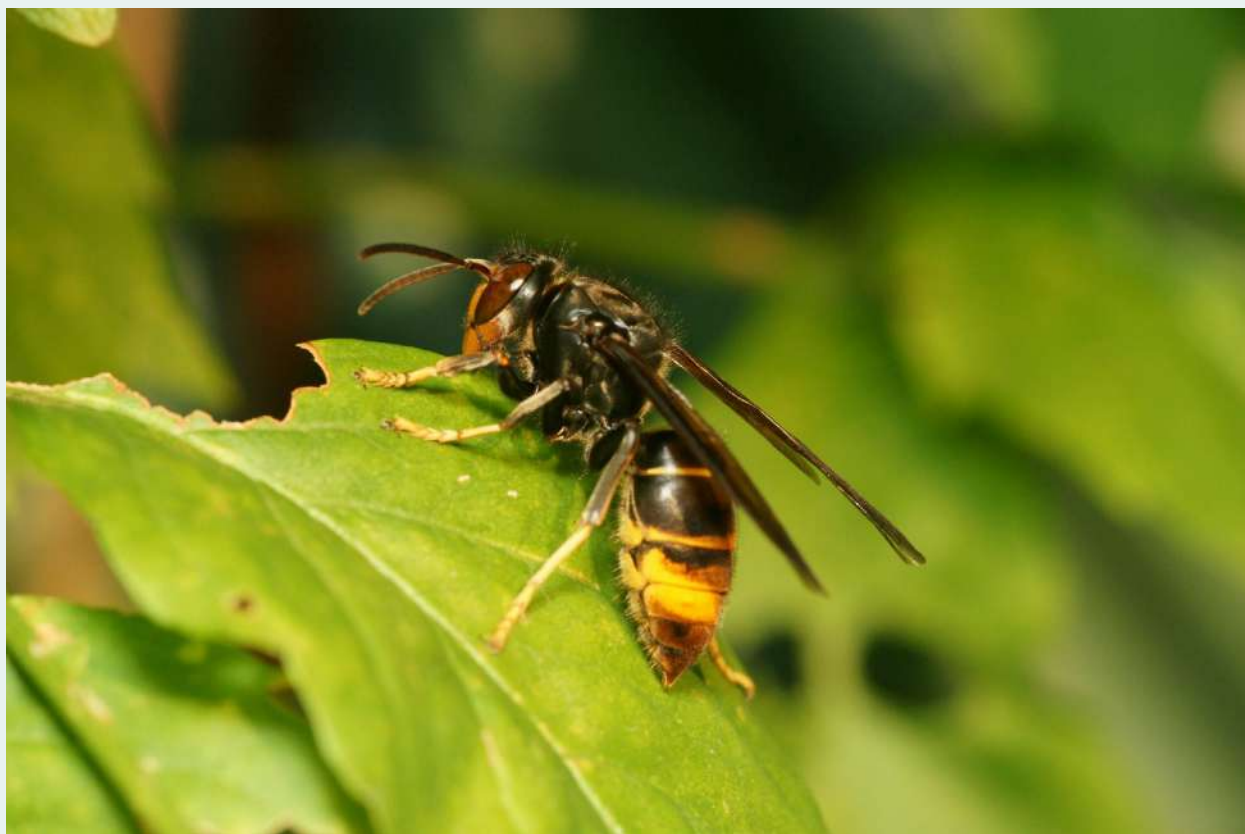
Lutte contre les frelons asiatiques

Les frelons asiatiques (*Vespa velutina*) sont présents dans le département du Calvados depuis 2011. Ils sont responsables de fortes nuisances tant sur l'apiculture et la biodiversité que sur la santé humaine et la sécurité publique, surtout durant l'été et l'automne.

Dans le but de limiter ces nuisances, un **plan de lutte collective contre le frelon asiatique** a été proposé à l'échelle du Calvados. La FREDON est chargée d'animer et de coordonner la surveillance, la prévention et le plan de lutte collective contre les frelons asiatiques sur le département du Calvados.

Les nids doivent être signalés à la mairie qui se charge de solliciter la FREDON afin qu'elle missionne un professionnel pour la destruction. L'intervention est prise en charge à hauteur de 30 % par la Ville et 30 % par le Département du Calvados, dans la limite de 110 €. Le reste étant à la charge du propriétaire de l'emplacement du nid.

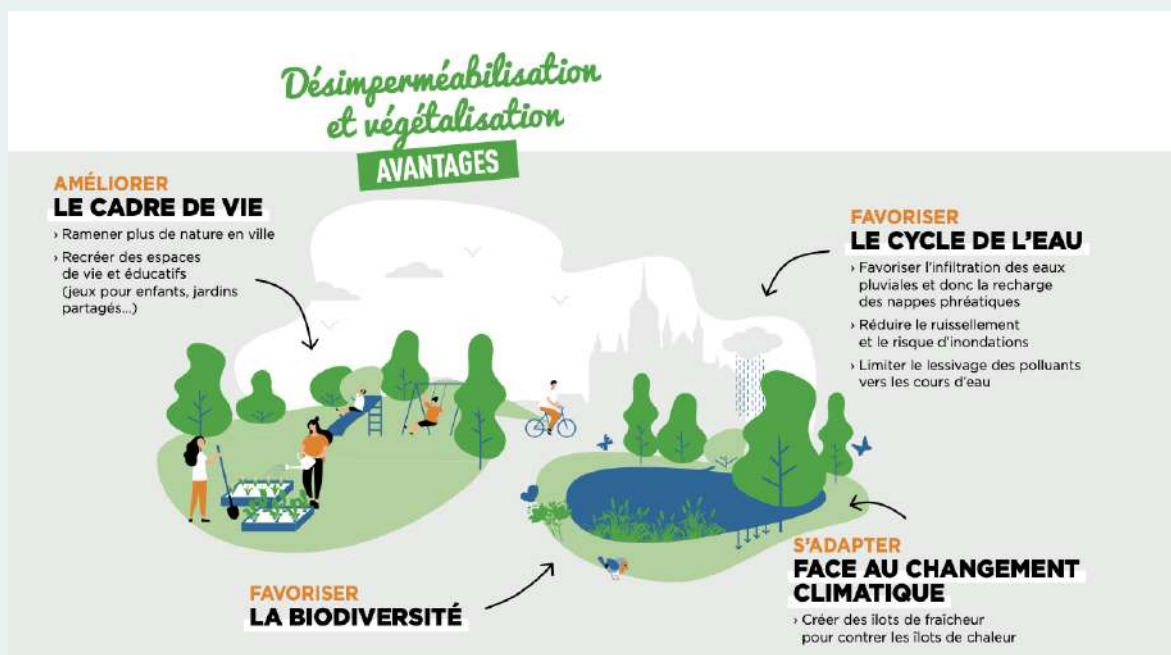
En 2025 à Bayeux, 36 nids embryonnaires et 82 nids secondaires ont été éliminés. Parmi ces nids secondaires 23 étaient situés sur le domaine public et le reste chez des particuliers.





Désimperméabilisation et végétalisation de la ville

La Ville de Bayeux poursuit son objectif de désimperméabilisation et de renaturation des sols. Outre l'amélioration du cadre de vie, ces interventions permettent de favoriser le cycle de l'eau en réduisant le ruissellement, favorisent la biodiversité et contribuent à réduire le phénomène d'îlots de chaleur.



Végétalisation des cimetières

La végétalisation **des deux cimetières communaux s'est prolongée en 2025**, notamment au **cimetière de l'Ouest** où environ **1 000m²** ont été engazonnés. Deux nouvelles sections passent ainsi d'un revêtement minéral (graviers) à une couverture enherbée. Une herbe dense, plus résistante à la sécheresse, tapisse désormais allées et intertombes. De plus, deux zones ont étéensemencées en prairies pour une surface de 450 m².

Les entre-tombes sont paillées avec du broyat de branches et des plantes rampantes y sont plantées (Herniaires et Thym Serpolet). À cela s'ajoute la **plantation de 180 nouveaux arbustes** (principalement sauges et lavandes et quelques bruyères) ainsi que de plantes grimpantes.

Au cimetière Saint-Exupère, une allée a été engazonnée et de nombreux massifs arbustifs ont été créés.



Désimperméabilisation du plateau d'évolution Argouges

Cet été, la plateforme d'évolution située à proximité de l'école Argouges a été désimperméabilisée et végétalisée. Une zone d'environ **2 300 m²** a ainsi **troqué son habit minéral** pour accueillir zones enherbées, arbres, arbustes et toute la fraîcheur qui les accompagne. Accessible à tous, doté d'un cheminement piéton et de bancs, cet espace a changé de visage.

En parallèle, la cour de l'école a elle aussi fait l'objet d'une désimperméabilisation et d'une végétalisation.



Plantation d'arbres et végétalisation

424 arbres (dont des haies bocagères) ont été plantés en 2025 pour 93 arbres abattus, soit un bénéfice de 331 arbres supplémentaires. Aux quatre coins de la Ville, 108 arbustes ont également été plantés en 2025 dans les divers massifs.

Plus de 45 000 plantes annuelles ou bisannuelles ont été produites en 2025 par l'équipe de production horticole de la Ville (aux serres municipales) à partir de semis, mini-motte et reprises et ont permis de fleurir la ville tout au long de l'année. Les végétaux sont ainsi récupérés au maximum pour les réintroduire les années suivantes dans les massifs floraux, jardinières ou pots, ou lors des travaux pour les transplanter dans d'autres - ou futurs - aménagements paysagers.



Collecte et valorisation des mégots

500 : c'est le nombre de litres d'eau pollués par un seul mégot. Ce même mégot contient des milliers de composants toxiques et chimiques qui se déversent dans la nature. Un mégot ne disparaît jamais, il se décompose en micro plastiques.

Afin de lutter contre ces pratiques et mieux collecter et valoriser les mégots, la Ville de Bayeux a contractualisé avec ALCOME, éco-organisme agréé par l'Etat en charge de la responsabilité élargie des producteurs des produits de tabac. En échange de cet accompagnement, **la Ville de Bayeux s'engage à développer le nombre de cendriers de rue et inciter les fumeurs à un jet de mégot plus responsable.**

En 2025, la Ville a :

- réalisé un diagnostic **des « hotspots » de mégots**, c'est-à-dire les lieux où sont concentrés les mégots dans les espaces publics ouverts ;
- **installé 13 cendriers de rue dans le centre-ville** et des cendriers sondages aux abords des trois lycées ;
- remis à 20 commerçants (bar, buralistes etc.) **des futs pour stocker les mégots** de leurs clients : les équipes municipales viennent collecter les mégots une fois le fut rempli ;
- **distribué des cendriers de poche** durant les grands événements ;
- contractualisé avec une entreprise qui trie les mégots collectés, composte les matières biodégradables (papier, cendres, tabac), **traite et broie les filtres pour leur donner une seconde vie** ;
- pris **un arrêté engageant les exploitants d'établissement** à garder leur terrasse propre et à se débarrasser des mégots dans des conditions appropriées ;
- pené une campagne « **À Bayeux on est mégot-responsable** » sur les panneaux d'affichage et magazine municipal.

En 2025, 113 280 mégots ont été récoltés, soit plus de 28 kg de matière collectée. L'acétate de cellulose issue de ces mégots sera recyclé pour produire des palettes ou du mobilier urbain.



Consommation et production durables



Un jardin permacole biologique pour alimenter les cantines et sensibiliser les élèves

Créé en 2021 sur une parcelle municipale, le jardin permacole alimente en partie la cuisine centrale qui prépare le repas des écoles de Bayeux Intercom et de l'accueil de loisirs de Bayeux. **Les légumes poussent dans le respect des règles de l'agriculture biologique et des principes de la permaculture.** Le jardin permacole est aussi un **potager éducatif visant à développer la sensibilité environnementale des enfants** et les initier au bien-manger.

Afin d'encadrer techniquement ce projet, la Ville de Bayeux et Bayeux Intercom s'appuient sur l'association « L'Arbre, tiers lieu agri-culturel » afin de bénéficier :

- d'un accompagnement technique à la plantation : organisation des chantiers agricoles, suivi et récoltes des cultures, formation d'agents de la Ville à la pratique de la permaculture,
- et d'un accompagnement pédagogique auprès des enfants.

Ainsi entre avril et octobre, 333 élèves d'élémentaire et de maternelle (soit 16 classes) de l'intercom ont été accueillis au verger pour semer, planter, arroser, récolter des légumes mais aussi suivre des ateliers sur la biodiversité, l'alimentation ou le jardinage.



Déploiement de composteurs collectifs en pied d'immeuble

Le compostage est une solution simple à mettre en œuvre, efficace, peu coûteuse et peu émettrice en CO2. Au 31 décembre 2025, **plus de 3/4 des habitants de Bayeux disposent d'une solution de tri à la source pour leurs déchets alimentaires**, grâce notamment au développement ces dernières années du compostage partagé dans les quartiers et en pied d'immeuble.

On recense ainsi :

- 28 composteurs en pied d'immeuble, dont 9 supplémentaires en 2025 ;
- 37 composteurs de quartier, dont 15 supplémentaires en 2025 ;
- 23 composteurs en établissement, dont 2 supplémentaires en 2025 ;
- 1 466 foyers équipés d'un composteur domestique (994 depuis 10 ans), dont 98 en 2025.

Dans le cadre d'une convention avec le SEROC, la Ville de Bayeux **s'engage à alimenter les composteurs de 30 sites en matière sèche** au minimum trois fois par an.



Collecte et valorisation des sapins de Noël

Pour la cinquième année consécutive, **80 m³ de copeaux de sapin** – obtenus après broyage des arbres déposés dans les enclos dédiés – **ont été distribués en janvier aux habitants avec l'appui de l'association des Jardins familiaux de Bellefontaine.**

Une partie du broyat a également trouvé sa place sur le sol du jardin permacole de Bayeux et des jardins familiaux. Les aiguilles et la sciure de sapin peuvent permettre d'éloigner les gastéropodes (limaces, escargots...), protéger les plantes du froid, limiter l'évaporation de l'eau, favoriser le développement des micro-organismes souterrains qui améliorent la vie du sol, et prévenir l'apparition des herbes libres.



Sensibilisation des habitants à la consommation responsable

En 2025, **le collectif Jardin de Saint-Jean** (11 membres) **s'est réuni 46 fois**, élargissant son espace avec la création d'une nouvelle jardinière et d'une serre. Les **25 récoltes de légumes** ont été partagées entre les membres, tandis que confitures, pickles de tomates vertes et conserves de haricots verts ont permis de limiter le gaspillage alimentaire. Grâce aux composteurs collectifs, gérés en collaboration avec les habitants du quartier, le jardin a pu être amendé naturellement. L'arrosage a été assuré exclusivement par la récupération d'eau de pluie

En parallèle, **l'espace socioculturel Saint-Jean** a organisé des **ateliers de sensibilisation pour les enfants** (goût, compostage) et pour tous (bien-manger, équilibre alimentaire, circuits courts), ponctués de repas partagés. Si les ateliers du Répare Café de Bayeux, sont désormais proposés à la Maison des Associations, un atelier décentralisé a été organisé en 2025 à l'espace Saint-Jean, réunissant 52 adultes.

L'**espace Argouges** accueille aussi un **composteur collectif**, en partenariat avec le SEROC. Une récolte de compost a eu lieu en 2025, et distribuée aux utilisateurs du quartier. **Une sortie d'éveil à la nature a également été proposée** par l'espace socio-culturel aux familles et jeunes enfants avec **Elan Nature**, guide naturaliste : 7 familles ont participé, soit environ 20 personnes au total. Enfin 4 ateliers cuisine responsable ont été organisés avec à chaque fois **15 participants.**

Une collectivité écoresponsable et exemplaire



Le Collégium : un modèle de mutualisation et de sobriété

Inauguré début 2025 en cœur de ville, le Collégium accueille une partie de la vie associative bayeusaine. **Cette maison de la vie associative et citoyenne** regroupe bureaux administratifs, salles d'activités et de réunion, cafétéria, cuisine pédagogique, espace de coworking...

Un tel projet a permis de **regrouper physiquement 16 associations du territoire au sein d'un même équipement** mutualisé et de remettre en disponibilité foncière 7 bâtiments anciens dans le centre historique. Il a également permis de réhabiliter un bâtiment historique très ancré dans la mémoire collective (l'ancienne école Alain Chartier) à travers **une rénovation thermique exemplaire**.

Les associations permanentes cumulent plus de 2 100 adhérents/semaine. On y retrouve notamment :

- des ateliers de réparation de petit électroménager, vêtement et autres objets par l'association Répare-Café (8 ateliers en 2025),
- des ateliers de réparation de vélo par l'association Déralleurs (10 ateliers en 2025),
- la distribution des paniers de légumes toutes les semaines par l'AMAP Les paniers en Aure...

Enfin le Collégium a accueilli en novembre **une exposition sur « la sobriété foncière et la transition écologique à l'heure du zéro artificialisation nette »**, en partenariat avec la DDTM et Ter' Bessin.



Suivi des consommations et programme d'efficacité énergétique

La Ville de Bayeux a initié un suivi poussé des consommations énergétiques et d'eau des bâtiments et équipements municipaux. Ce travail permettra à terme de **visualiser les consommations énergétiques de chaque site** et ainsi pouvoir analyser rapidement toutes dérives et prioriser les actions d'optimisations ou de rénovations. D'ores-et-déjà un grand nombre d'actions à victoire rapide a été mis en œuvre grâce à ce suivi :

- **l'ajustement de puissance des contrats de fourniture d'électricité** au-dessus de 36 KVA de puissance, qui devrait réduire les factures d'électricité annuelles de 13 500 €,
- le recensement et la **fermeture des points d'eau non utilisés** de la ville, qui devrait réduire les factures d'électricité annuelles de 1 500 €,
- l'ajustement des **paramétrages des équipements de régulation** sur différents sites (école de musique, Hôtel de Ville, Centre Technique municipal, serre à cactées...) afin d'adapter les consignes de température ambiante aux occupations des bâtiments
- la réalisation de travaux de **remplacement d'éclairage** par des éclairages LED au COSEC, centre technique municipal, école de musique, musée de la bataille, MAHB, conservatoire de la Dentelle, Centre de loisirs 3 DIX-HUIT, stade Henry Jeanne...
- la mise en œuvre d'une **chaudière gaz plus performante** sur les serres municipales permettant de réduire les consommations de gaz naturel (environ 7%) pour réaliser les productions florales de la ville.

De plus **des travaux d'isolation ont été menés sur différents sites** : travaux d'isolation thermique intérieure à l'école des beaux-arts, rénovation thermique des vestiaires du service espaces verts, remplacement de menuiseries à l'Hôtel de Ville...



Développement des énergies renouvelables sur le patrimoine de la Ville

La Ville de Bayeux et Bayeux Intercom ont démarré en 2025 **une étude afin d'identifier le potentiel de production d'énergies renouvelables des 2 collectivités**, tant sur le patrimoine bâti que non bâti. Cette étude porte sur plusieurs filières d'énergies renouvelables : solaire thermique, solaire photovoltaïque, énergie éolienne, énergie hydraulique, biomasse et géothermie.

La finalisation de cette étude en 2026 consistera en l'identification du patrimoine le plus favorable selon des critères de productibilité, de débouchés (en favorisant l'autoconsommation) et de pertinence économique. Cette étude permettra par ailleurs d'établir un schéma directeur des énergies pour chacune des collectivités.



Rénovation du parc d'éclairage public

Source importante de réduction des consommations énergétiques, la rénovation de l'éclairage public est une priorité depuis plusieurs années de la Ville de Bayeux, pour mieux faire face à l'augmentation constante du prix de l'électricité. Au global le changement de matériel, la dépose d'équipements et l'extinction de l'éclairage public ont permis de **diviser par deux la consommation entre 2020 et 2025** (1 550 Mwh à 820 Mwh).

En 2025, la ville de Bayeux a lancé **une étude de remplacement des luminaires de plus de 30 ans** avec le SDEC Energie. Ce programme, appelé R30, permettra de décliner un programme ambitieux de remplacement des luminaires énergivores par du LED dans les prochaines années et de réduire considérablement les factures de consommation de la Ville.



Élaboration d'un plan de déplacement administration

Le plan de déplacements administration (PDA) de la Ville de Bayeux et Bayeux Intercom a pour objectif de **mieux connaître, d'optimiser, de rationaliser et de mutualiser les déplacements domicile-travail et professionnels des agents**. Cette démarche vient ainsi diminuer l'impact écologique des collectivités concernées tout en améliorant la qualité de vie au travail des agents et en limitant le coût des déplacements.

En **septembre, un temps convivial sur les mobilités actives** a été proposé aux agents dans le cadre de la semaine européenne des mobilités. 21 agents ont pu bénéficier d'un temps d'échange et d'un **atelier pratique sur le vélo** (mécanique & maniabilité) suivi d'une **balade piétonne ou cyclo** pour découvrir les aménagements du territoire.

Plusieurs autres actions ont été menées en 2025 en direction des agents :

- l'achat de trois vélos à assistance électrique de service et l'organisation de deux sessions de formation à la conduite de ces vélos,
- une prime covoiturage en lien avec la démarche Bycovoit,
- des flashes info destinés aux agents sur des actualités liées à la mobilité,
- le suivi des consommations de carburant de véhicules de service.



Intégration de critères environnementaux dans les appels d'offres

L'ensemble des achats de Bayeux Intercom supérieurs à 40 000 euros HT doivent faire l'objet de marchés publics et respecter des formalités de publicité et de mise en concurrence. Les marchés publics sont attribués dans le respect de trois principes fondamentaux : égalité de traitement des candidats, liberté d'accès à la commande publique et transparence des procédures. Ces achats représentent donc autant de leviers potentiels permettant de **moduler les pratiques des opérateurs économiques afin de les orienter vers des pratiques plus durables**.

Ces critères peuvent concerner la gestion des déchets de l'entreprise pour l'exécution du marché (emballage écologique, traitement des déchets...) mais également plus globalement sa démarche en matière de développement durable dans le cadre de l'exécution du marché : logistique, regroupement de livraison, ou encore des clauses d'insertion sociale.

À titre d'exemple, dans le cadre de la rénovation du musée de la Tapisserie, la Ville de Bayeux, maître d'ouvrage, a fait le choix d'un chantier ambitieux, tant sur le plan social qu'environnemental.

- Au cœur de ce projet : **10 430 heures d'insertion**, réparties entre une quinzaine de corps de métier, dont la mise en œuvre opérationnelle est accompagnée par le facilitateur des clauses d'insertion du Département du Calvados.
- L'exigence de durabilité s'est imposée dès la sélection des entreprises. La « **valeur environnementale du chantier** » comptait pour 10 à 15 points dans l'évaluation des candidats, les incitant à se distinguer par des engagements concrets : nomination d'un référent environnement, tri et valorisation des déchets, ou encore partenariats avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire et du réemploi.
- Sur le terrain, les spécifications techniques ont renforcé cette démarche. Plusieurs lots ont dû respecter des règles strictes : **réutilisation des pierres issues de la déconstruction** pour le mur en pierre traditionnel, priorité donnée aux bois anciens pour la charpente, ou encore **récupération systématique des pavés et bordures en granit** pour les aménagements extérieurs.

Un chantier qui prouve que la rédaction d'un contrat peut faire rimer innovation et respect de l'environnement avec patrimoine et insertion.



Numérique responsable

Les usages numériques font partie intégrante du quotidien de la collectivité, et participe à l'amélioration du service rendu aux usagers. Ceux-ci représentent cependant une part croissante des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Pour limiter l'impact du système d'information de Bayeux Intercom sur l'environnement, plusieurs actions ont été déployées :

- **extinction automatique des postes informatiques en soirée,**
- **réutilisation des postes informatiques dans les écoles et pour le télétravail des agents,**
- **recyclage du matériel informatique hors d'usage,**
- **mutualisation des copieurs entre les services,**
- **achat de matériel labellisé *Energy Star, EPEAT Gold, TCO Certified*, qui prennent en compte l'impact environnemental des produits électroniques tout au long de leur cycle de vie,**
- **diminution du refroidissement de la salle serveur** (augmentation de 2°C de la température),
- **envoi mensuel d'un bilan des consommations des copieurs des écoles** pour inciter à la diminution des copies.
- **achat de matériels / logiciels reconditionnés** dans la mesure du possible : plus particulièrement les copieurs peu sollicités, et les licences logicielles.



Transition écologique des grands événements culturels

Depuis plusieurs années, le service Action culturelle intègre les enjeux de transition écologique au sein de toutes ses activités : diminution des impressions de programmes, signalétique spécifique et matériel de tri adapté pour les grands événements (double collecteurs, bioseaux, seaux à mégot...), **mais aussi diminution des contenants alimentaires jetables utilisés pour la restauration.**

Pour l'édition 2025 des Médiévales, un premier pas dans cette démarche a été réalisé au niveau de l'espace « catering » (restauration des équipes) pour 550 repas environ. Le service a travaillé avec une entreprise de location et nettoyage de vaisselle afin de proposer des **contenants consignés et réutilisés en lieu et place de contenants jetables.** La volonté est désormais d'étendre cette proposition à l'ensemble de la fête.

L'un des leviers environnementaux les plus importants de l'action culturelle concerne la mobilité. Pour le public, des alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle sont proposés à travers une **plateforme de mise en lien pour faire du covoiturage**, ou encore, en augmentant la capacité des parkings à vélos existants et en **proposant des parkings à vélos temporaires** sur les sites des événements. Concernant les artistes, une **cohérence géographique dans l'organisation des tournées des spectacles est recherchée.** Les « dates isolées » sont au maximum évitées et l'avion proscrit pour les spectacles accueillis à la Halle ô Grains.

Une attention particulière est portée aux spectacles qui ont **recours aux ressourceries** pour la création des décors et des costumes. Les équipes artistiques sont également sensibilisées aux choix techniques afin de faire des propositions moins gourmandes techniquement, en limitant le nombre de projecteurs par exemple. Enfin le service Action Culturelle s'est rapproché de la Médiathèque Intercommunale afin de rédiger une charte écologique commune aux deux bâtiments. Ce travail de rédaction permet de mettre en lien les deux structures autour de cette thématique et de chercher à faire des propositions compatibles à leurs activités.



Formation des agents à la transition écologique et la sobriété

Afin de **sensibiliser les élus et agents aux enjeux de transition**, 32 agents de Bayeux Intercom et la Ville de Bayeux ont participé en 2025 à des **ateliers de la « Fresque du Climat »**.

La Fresque du Climat a pour objectif de faire comprendre les causes et les conséquences du changement climatique pour susciter une prise de conscience et un passage à l'action.

Son principe repose sur un **atelier collaboratif et ludique** où les participants relient des cartes issues des rapports du GIEC pour reconstruire les mécanismes du dérèglement climatique.

Les agents ont pu formuler des propositions pour adapter et changer les pratiques internes de la collectivité ainsi que pour faire évoluer leurs métiers.

Deux agentes de la médiathèque Les 7 Lieux se sont spécialement formées à l'organisation d'ateliers de la Fresque et pu ainsi animer plusieurs des sessions réalisées en 2025.



Complémentarités et partenariats avec Bayeux Intercom

La communauté de communes de Bayeux Intercom regroupe 36 communes dont la Ville de Bayeux et compte près de 30 000 habitants. Bayeux Intercom mène un programme d'actions en faveur de la transition écologique, déclinaison du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Bessin.

Comme indiqué tout au long de ce rapport, plusieurs actions en faveur de la transition écologique sont portées à la fois par la Ville de Bayeux et Bayeux Intercom.

Cette dernière déploie également d'autres actions à l'échelle de l'ensemble du territoire intercommunal, et notamment en 2025 :

- en faveur de la **transition énergétique** : organisation de permanences France Rénov (guichet public de la rénovation énergétique), appui à la rénovation des copropriétés, accompagnement de porteurs de projet solaire avec Soleil 14...
- en faveur des **mobilités durables et actives** : gestion du réseau Bybus, soutien au covoiturage du quotidien, mise en œuvre du schéma vélo, développement du savoir rouler à vélo à l'école, location de vélos à assistance électrique Bycycle...
- en faveur de la **préservation de la biodiversité** : programme eau & agriculture pour maintenir la qualité de l'eau sur le long terme, réhabilitation des réseaux d'eau et assainissement, aide intercommunale à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie, sensibilisation...
- en faveur de la **consommation et la production durables** : alimentation durable dans les cantines, organisation d'ateliers sur la transition écologique des entreprises, organisation d'éco-défis pour mobiliser les artisans...

Le détail des actions portées par la communauté des communes en faveur de la transition écologique vous est présenté dans le rapport transition écologique 2025, de Bayeux Intercom, consultable via ce lien : bayeux-intercom.fr/la-communaute-de-communes/rapports



Complémentarités et partenariats avec Ter'Bessin

Ter'Bessin est un syndicat mixte d'aménagement durable du territoire créé en 2003. Il regroupe les trois intercommunalités du Bessin et exerce pour leur compte trois compétences majeures transférées (*SCOT*, *PCAET* et *GEMAPI*), ainsi que différentes dynamiques mutualisées à l'échelle du territoire comme le portage d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme et le pilotage d'un tiers des actions du PCAET du Bessin, et notamment en 2025 :

- **agriculture, bois et sols** : opération collective de plantation de haies pour les agriculteurs (18 km de haies plantées), commande groupée d'arbres et d'arbustes (7 000 plants commandés pour 85 bénéficiaires)...
- **qualité de l'air intérieur** : partenariat avec ATMO Normandie avec notamment une sensibilisation à la qualité de l'air intérieur dans les écoles.
- **programme alimentaire territorial (PAT)** : lancement de l'application mobile « BUTINE » pour localiser les producteurs en circuits courts près de chez soi, co-construction d'une feuille de route en matière de valorisation des filières, de lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire ou bien encore de sensibilisation à l'alimentation.
- **adaptation du littoral** : formalisation d'un projet de mutualisation des cartographies de recul du trait de côte, valorisation de la résidence d'architecte sur la culture du risque « la mer monte » menée à Asnelles et Saint-Côme-de-Fresné, sensibilisation aux impacts du dérèglement climatique sur le littoral...







bayeux.fr

